



Dossier technique, installation de parafoudres

Transmettre à l'ECA Jura avant le début des travaux

N° du dossier de protection incendie : 

Bâtiment : rue/lieu, n° bâtiment, n° postal et localité

commune de :

Parcelle :

District :

Affectation du bâtiment :

Existe-t-il un paratonnerre ?

 OUI NON

Propriétaire :

nom, prénom et adresse complète

Tél.

Courriel :

Installateur au bénéfice d'une autorisation reconnue par l'établissement ou le canton

Installateur :

raison sociale, nom et prénom et adresse complète

Tél.

Courriel :

Protection contre les surtensions (parafoudres):

Type

Emplacement

Electrode de terre

Fondation en béton armé d'une construction neuve

Fondation en béton armé d'une construction existante ((2 fers verticaux de 8mm Ø dans le mur extérieur, à proximité du sol)

Electrode en cuivre posée en terre à 70cm de profondeur Longueur m

Electrode de terre en profondeur (pieux) Longueur m

Autre électrode de terre efficace

Demande de subvention

 OUI NON

Soumis à la TVA

 OUI NON

Si une subvention est demandée (pour autant que les dispositions légales cantonales le prévoient), le devis détaillé des travaux doit être joint au présent formulaire.

Installation

L'installation sera réalisée conformément aux principes CES SNR 464022 (systèmes de protection contre la foudre) et CES SNR 464113 (terres de fondation), ainsi qu'aux directives techniques complémentaires des Établissements concernés.

L'exécution du travail ne peut être confiée qu'à un installateur-électricien au bénéfice d'une autorisation de l'Inspection fédérale des installations à courant fort.

Contrôle

L'état des parafoudres doit être contrôlé régulièrement et après chaque impact de foudre sur ou à proximité du bâtiment.

Signature du
propriétaire

Timbre de
l'installateur

Nom du porteur
de l'autorisation

Signature

Lieu et date

Lieu et date

Mentionnez:

- le type de parafoudres
- le niveau de protection Up
- la longueur de la liaison entre l'électrode de terre et les parafoudres
- la section de cette liaison

Schéma de l'installation



Avis d'achèvement Installation de parafoudres

N° du dossier de protection incendie :

Bâtiment : rue/lieu, n° bâtiment, n° postal et localité

commune de : Parcelle : District :

Propriétaire :

nom, prénom et adresse complète

Tél. Courriel :

Installateur au bénéfice d'une autorisation reconnue par l'établissement ou le canton

Installateur :

raison sociale, nom et prénom et adresse complète

Tél. Courriel :

Les installations volontaires bénéficient d'une subvention. Dans ce cas, les factures, les preuves de paiement, le lieu de paiement et le n° IBAN du bénéficiaire devront nous être remis avec cet avis.

- Etablissement bancaire et n° IBAN :

L'installateur-électricien soussigné déclare que l'installation est conforme aux principes CES SNR 464022 (*systèmes de protection contre la foudre*) et CES SNR 464113 (*terres de fondation*), ainsi qu'aux directives techniques complémentaires des Établissements concernés.

Signature du
propriétaire

Timbre de
l'installateur

Nom du porteur
de l'autorisation

Signature

Date :

Espace réservé à l'ECA Jura : Facture de l'installateur paratonnerre CHF _____

Facture de la mise à terre + liaisons équipotentielles de protection CHF _____

Autres factures CHF _____

Taux de subvention Montant admis CHF _____

Montant à verser CHF _____

Observations _____

Date _____ Pour l'ECA Jura _____